

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024

N°67

Objet : VERSEMENT DE
SUBVENTIONS AUX
COOPÉRATIVES DES
ÉCOLES PRIMAIRES DANS
LE CADRE DES PROJETS
PÉDAGOGIQUES, DES
SÉJOURS AVEC NUITÉES ET
DES SORTIES CULTURELLES
(SPECTACLES ET CINEMA)

Rapporteur :
Mme Céline CHASSIN

Date de la Séance :
11 DECEMBRE 2024

Date de la Convocation :
5 DECEMBRE 2024

**Date d'affichage de la
convocation :**
5 DECEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 11 décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET et Evelyne BEAUDICHON.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Jean-Paul DEMAREZ, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Jean-Marc JUSTINE, Valentin GUILLAUME, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

François DAZELLE	pouvoir à	Marc HONORÉ
Alisson ZANI	pouvoir à	Katell LANDIER
Gharib NAJI	pouvoir à	Camille VAUR
Véronique LEBARBÉ	pouvoir à	Evelyne BEAUDICHON
Landry	pouvoir à	Sarah SABOURIN
NKOUKA MILANDOU		

Etaient absents :

Abdelyamin DERRADJI
Maeva CRUZ
Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Jean-Paul DEMAREZ

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :	35
Membres présents :	26
Membres représentés :	05
Membres absents :	04

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères

2024/

CONSEIL MUNICIPAL DU 11/12/2024

N°67

OBJET : VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES DES ÉCOLES PRIMAIRES DANS LE CADRE DES PROJETS PÉDAGOGIQUES, DES SÉJOURS AVEC NUITÉES ET DES SORTIES CULTURELLES (SPECTACLES ET CINÉMA)

RAPPORTEUR : Céline CHASSIN

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis favorable de la commission municipale Accompagnement des générations du 2 décembre 2024,

Considérant la volonté de la Ville de soutenir les projets pédagogiques scolaires et les séjours avec nuitées organisés par les écoles maternelles et élémentaires, ainsi que les sorties culturelles (spectacles et cinéma) au sein des équipements culturels de la ville,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : ACCORDE une subvention aux coopératives des écoles d'un montant global de 27 906 € décomposé comme suit :

- **Projets pédagogiques :**

Ecole	Projet visé	Montant attribué
MATERNELLES		
Robert Desnos	Histoires gourmandes	300 €
Julienne et René Volat	Abécédaire	400 €
Julienne et René Volat	Prix des incorruptibles	304 €

ÉLÉMENTAIRES		
Louis Jouvét	Prix des incorruptibles	260 €
Frédéric Joliot-Curie	Prix des incorruptibles	460 €
Irène Joliot-Curie	Prix des incorruptibles	350 €
Henri Wallon	Prix des incorruptibles	228 €
Paul Langevin	Prix des incorruptibles	213 €
Paul Langevin	Prix des incorruptibles	376 €
Célestin Freinet	Prix des incorruptibles	350 €
Célestin Freinet	Ecole et cinéma	800 €
Total		4 041 €

- **Séjours avec nuitées :**

Ecole	Projet visé	Montant attribué
ÉLÉMENTAIRES		
Frédéric Joliot-Curie	Préhistoire et Moyen-Age	2 300 €
Irène Joliot-Curie	Les insectes	500 €
Irène Joliot-Curie	La forêt	1 000 €
Irène Joliot-Curie	Projets scientifiques	1 000 €
Célestin Freinet	Sport et développement durable	5 000 €
Louis Jouvét	Patrimoine en Normandie	5 000 €
TOTAL		14 800 €

- **Spectacles ou séance de cinéma :**

La ville d'Achères subventionne les écoles communales à hauteur de 3,50€ par élève afin que l'ensemble des élèves puisse assister à un spectacle ou à une séance de cinéma dans la commune.

Ecoles maternelles	effectifs	Montant à verser
Pauline Kergomard	81	284€
Joliot Curie maternelle	149	522€
Célestin Freinet maternelle	101	354€
Henri Wallon maternelle	182	637€
Saint Exupéry	165	578€
Robert Desnos	78	273€
Julienne et René Volat	150	525€
Totaux	906	3 173€
Ecoles élémentaires	effectifs	Montant à verser
Irène Joliot Curie	252	882€
Frédéric Joliot Curie	228	798€
Célestin Freinet	251	879€
Henri Wallon	250	875€
Claudie Haigneré	147	515€
Paul Langevin	221	774€
Louis Jouvét	334	1 169€
Totaux	1 683	6 892€
Totaux maternelles et élémentaires	2 589	9 065€

ARTICLE 2 : DIT que la dépense est prévue au budget, imputation scolaire, nature 65748 et 6288.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Ville.

Fait et délibéré à Achères, le 11 décembre 2024

Délibération publiée le :

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

The image shows a blue ink circular stamp of the Mayor of Achères, Yvelines. The stamp contains the text "MAIRIE D'ACHÈRES" at the top and "YVELINES" at the bottom, separated by two stars. In the center of the stamp is a coat of arms. A blue ink signature is written over the stamp.